

L'APF lance son pacte 2012 et fait la tournée des candidats le 26 janvier !



L'Association des paralysés de France (APF) lance, jeudi 26 janvier, son « Pacte pour une société ouverte à tous ! », contribution de l'association pour une politique inclusive, qui s'appuie sur le « vivre-ensemble ». Avec ce document, l'APF veut interpeller les candidats aux élections présidentielle et législatives, mais aussi les citoyens sur la nécessité de construire une société ouverte à tous. Ce pacte s'appuie sur les droits de l'homme et sur les valeurs républicaines : Liberté, Egalité, Fraternité.

Afin de sensibiliser les candidats à l'élection présidentielle aux préoccupations des personnes en situation de handicap et de leur famille, l'APF organise la tournée des candidats le jeudi 26 janvier. L'association se rendra dans les partis et QG des 10 principaux candidats pour les interpeller sur leur

prise en compte du handicap dans la campagne présidentielle. Chaque candidat a été informé de l'évènement et sollicité pour être présent afin de recevoir le pacte en mains propres et le signer avant le 24 mars. L'APF communiquera ensuite sur les signatures obtenues.

> Le Pacte APF 2012 pour une société ouverte à tous !

L'APF, mouvement représentatif des personnes en situation de handicap et de leur famille, lance son « **Pacte pour une société ouverte à tous !** ». Organisé en triptyque autour des valeurs républicaines liberté, égalité et fraternité, ce pacte est composé de 12 engagements fondamentaux qui constituent la base d'une société ouverte à tous, d'une politique du « vivre-ensemble ».

Les candidats aux élections présidentielle et législatives ainsi que tous les citoyens sont invités à signer ce pacte en ligne sur www.apf.asso.fr.

Alors que 10% de la population française est concernée par le handicap, les candidats aux élections ne peuvent pas se permettre d'occulter les préoccupations des personnes en situation de handicap et de leur famille. Ces 12 engagements républicains portent des objectifs et actions qui rejoignent les préoccupations de chaque citoyen, en situation de handicap ou valide.

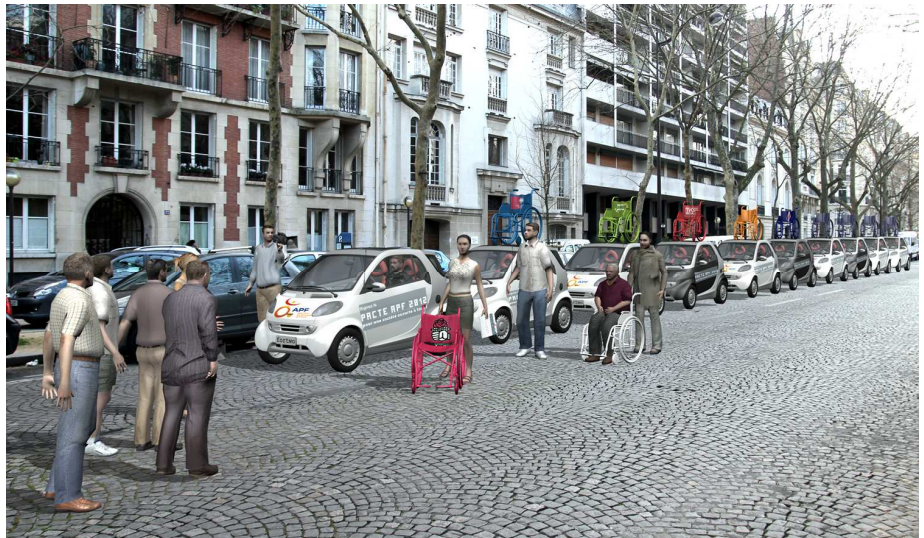
> La tournée APF des candidats : jeudi 26 janvier 2012

L'APF tient à interpeller tout particulièrement les candidats à l'élection présidentielle, en leur demandant de signer ce pacte et de s'engager, s'ils sont élus, à inscrire les objectifs et actions présentés dans ce document dans l'agenda politique dès 2012.

C'est pourquoi l'APF organise jeudi 26 janvier la tournée des candidats.



Dix voitures Smarts habillées aux couleurs du pacte APF et équipées de fauteuils roulants aux couleurs des partis en question et aux noms des candidats sillonneront Paris pour déposer le pacte APF, un fauteuil roulant personnalisé et un kakémono aux 10 principaux candidats à l'élection présidentielle. Jean-Marie Barbier, président de l'APF, remettra en mains propres ce pacte aux candidats.



Le cortège de Smarts partira à 9h précises du siège de l'APF (17, bd Auguste Blanqui, Paris 13^e) pour s'arrêter 30 min dans chaque QG de candidat ou siège de parti.

Les journalistes sont invités à suivre le cortège de Smarts ou à rejoindre la tournée directement dans l'un des QG de campagne des candidats.

> Les 12 engagements du Pacte pour une société ouverte à tous

→ Signer le pacte APF 2012, c'est dire :

Oui à la liberté = un environnement sans obstacles, pour tous !

Oui à l'égalité = une vie sociale et citoyenne pour tous !

Oui à la fraternité = une solidarité pour tous, avec tous !

→ Signer le pacte APF 2012, c'est soutenir 12 engagements pour parvenir à une société ouverte à tous :

Engagement 1 : **Une « France accessible » dès 2015**

Engagement 2 : **Le libre choix des biens et des services**

Engagement 3 : **Des espaces, des services et des produits conçus pour tous !**

Engagement 4 : **Des transports et une voirie accessibles dans tous les territoires**

Engagement 5 : **L'accès à une éducation inclusive**

Engagement 6 : **L'égalité dans l'accès et dans le maintien dans l'emploi**

Engagement 7 : **La possibilité d'exercer ses droits**

Engagement 8 : **Une vie affective, sentimentale et sexuelle pour tous !**

Engagement 9 : **Le droit à des ressources suffisantes**

Engagement 10 : **L'accès aux soins pour tous, sur tout le territoire**

Engagement 11 : **La reconnaissance du « risque autonomie »**

Engagement 12 : **De nouveaux droits pour les aidants familiaux et les proches**

→ Signer le pacte APF 2012, c'est demander au **président de la République et aux députés élus de concrétiser ces engagements par des actions inscrites dès 2012 dans l'agenda des priorités politiques.**

**Pour découvrir le Pacte APF 2012 et le signer,
rendez-vous le 26 janvier sur www.apf.asso.fr**